



Produire des données à l'aune de la confidentialité

Atelier 1 | 10h30 - 11h45 | salle M2160

Comment produire et/ou analyser des données alors qu'elles sont marquées par le sceau de la confidentialité? Comment pratiquer l'anonymisation d'entretiens lorsque les interlocuteurs sont politiquement connus? Comment révéler des savoirs alors qu'ils s'inscrivent dans une culture du secret? Les relations de pouvoir qui traversent le traitement de ces données sont au cœur des contributions du présent atelier, où les chercheuses et les chercheurs exposeront leurs pratiques de terrain et leurs méthodes d'analyse, tout en partageant leurs interrogations quant aux enjeux éthiques de recherches où s'imposent à la fois protection des sources et dévoilement du monde social.

Contributions de Julie Perrin (UNINE), Nolwenn Bühler (UNIL), Luca Perrig (UNIGE) et Hervé Munz (UNIGE)

Modération: Lorena Parini (UNIGE)

Confidentialité et rapports de pouvoir : pratiquer l'anonymisation quand les participant•e•s à la recherche sont des expert•e•s

Nolwenn Bühler & Julie Perrin

Alors que l'encadrement légal de la recherche en Suisse n'a longtemps pas pris en compte la protection des participant•e•s à la recherche, ce principe est actuellement au cœur des nouveaux standards scientifiques et des transformations légales en matière d'éthique de la recherche. Dans cette communication, nous analyserons les enjeux qui entourent l'anonymisation des données dans le cas spécifique de recherches réalisées en Suisse et impliquant des entretiens avec des expert•e•s scientifiques. En nous basant sur deux études de cas – domaine médical et politique culturelle –, nous discuterons des choix de nos pratiques d'anonymisation en regard du contexte particulier d'objets d'étude hautement politisés. Nous mettrons en lumière les enjeux liés à notre/nos positionnement(s) de chercheuses face à la protection de participant•e•s doté•e•s d'un capital socio-économique et symbolique important et analyserons leur impact sur la portée critique de nos analyses.

Savoirs, secrets, silences : le sombre accès aux chemins de connaissance

*Hervé Munz, postdoctorant,
Département de géographie,
UNIGE*

Dans le cadre d'une recherche postdoctorale sur les transferts de savoirs horlogers suisses à Hong Kong (2015-2016), j'ai mené une enquête qualitative de plusieurs mois dans un centre de formation hongkongais où un enseignant helvétique formait des praticiens locaux. Enrôlé en tant qu'apprenti, j'ai eu l'opportunité de mesurer l'ambivalence inhérente à la méthode immersive que constituait l'apprentissage.

À Hong Kong, ma focalisation sur la pratique du métier, doublée de ma connaissance de l'industrie horlogère suisse, a en effet progressivement contribué à me faire passer pour un « espion » auprès des dirigeants hongkongais qui finançaient le cours. J'avais beau eu négocié avec eux mon accès à l'école plus d'une année avant ma venue, dès la seconde moitié du cours, ces patrons s'interrogèrent sur les raisons de ma présence. À partir de là, et pour une période qui dura plus de trois semaines, mes contacts avec les personnes présentes à l'atelier, furent limités. Les gens ne m'adressèrent plus la parole et m'évitèrent soigneusement. Dans ces conditions, ma présence finit par susciter une hostilité perceptible alentour. Mes interlocuteurs me laissèrent terminer le cours sans piper mot mais ne réagirent à aucune de mes tentatives ultérieures pour renouer le dialogue. Un silence épais s'installa entre nous.

Les matériaux que je suis tout de même parvenu à produire (notes d'observation, descriptions, photographies, croquis, enregistrements vidéo) sont d'une grande richesse que je peine néanmoins aujourd'hui à exploiter tant mes rapports avec les personnes qui en sont protagonistes furent troublés.

Trois questionnements organiseront mon intervention :

1. Comment exploiter les matériaux récoltés (en particulier les images) sans contrevenir aux principes déontologiques de protection des informateurs (les ouvriers, en particulier) mais sans toutefois créer les conditions favorables à l'exercice d'une censure (plus que prévisible) à mon encontre ?
2. Comment envisager la restitution des résultats de mon enquête auprès de mes informateurs, étape réflexive chère aux anthropologues, dans de telles conditions ?
3. Que faire de l'ambivalence inhérente à la méthode participative dans un tel cas ? Méthode qui demeure l'outil le plus efficace pour caractériser la nature de savoirs en train de se former, et qui façonne inéluctablement une situation peu confortable de laquelle aucune parole, ni aucune précision n'aura semblé pouvoir me sortir.

Quelles exigences éthiques vis-à-vis d'un employeur distant? :
Réflexions autour d'une enquête sur le travail via smartphone

Luca Perrig

Le récent essor de l'emploi sur plateformes numériques (Uber, Deliveroo, Airbnb, etc.) fait l'objet d'un grand engouement auprès des sociologues du travail et de l'emploi. Cette nouvelle configuration de travail se traduit principalement par une grande atomisation des travailleurs, des coûts d'entrée et de sortie de l'emploi minimes, une rémunération à la tâche et un statut d'indépendant étendu à des secteurs jusque-là salariés. Enquêter autour de ces travailleurs sur application, difficiles d'accès, soulève des questions éthiques inédites lorsqu'on s'engage dans un tel emploi à couvert. Quelle doit-être alors la distance (géographique, mais aussi familiarité) acceptable entre le chercheur et l'employeur? Si mener des entretiens auprès des utilisateurs d'une plateforme importante et distante telle que Airbnb ou Uber sans se dévoiler à l'entreprise ne semble pas poser de problème, qu'en est-il d'une plateforme dont le siège est plus proche et les interactions employeur-employé plus familières que prévu?